

L'alsacien, deuxième langue régionale de France

L'alsacien, deuxième langue régionale de France, est parlé en Alsace par près de quatre adultes sur dix. Cependant, il est nettement moins pratiqué par les jeunes générations. Même s'il résiste bien face au français, le dialecte se transmet de moins en moins de parent à enfant. Cette transmission se fait le plus souvent comme langue occasionnelle, en coexistence avec le français.

Avec 545 000 personnes de plus de 18 ans déclarant parler l'alsacien en 1999, ce dialecte est la deuxième langue régionale de France ; il arrive après l'occitan, qui rassemble plusieurs parlers romans (auvergnat, limousin, provençal, gascon...). L'alsacien est parlé en

Alsace par 39 % des adultes, soit 500 000 personnes ; c'est, en proportion, un peu moins que pour la langue corse (45 %), mais beaucoup plus que pour la langue bretonne (15 %) parlée dans trois départements (voir encadré "L'Enquête Histoire Familiale"). Outre le français et l'alsacien, d'autres langues sont pratiquées dans la région, en premier lieu l'allemand, avec plus de 200 000 locuteurs ; on retrouve parmi eux les Allemands installés en France avec leur famille et les travailleurs frontaliers. Avec 75 000 locuteurs arrive ensuite l'anglais, dont la pratique est surtout liée au milieu professionnel : un cadre sur cinq déclare qu'il lui arrive de parler l'anglais, contre un sur vingt parmi les ouvriers et employés. Pour ces deux dernières langues, les motivations de leur parler sont assez diverses (attachement à une identité, raisons professionnelles, etc.) et les migrations jouent un rôle prépondérant

- 545 000 adultes parlent l'alsacien en France, dont 500 000 en Alsace.
- Un quart des enfants nés en Alsace apprennent aujourd'hui le dialecte de leurs parents, contre neuf sur dix au début du siècle.



L'Enquête Histoire Familiale

Les données utilisées dans cette étude proviennent de l'enquête Étude de l'histoire familiale qui a eu lieu en 1999, en même temps que le recensement. Cette enquête a été conçue avec le concours de l'Institut national d'études démographiques (Ined) et réalisée par l'Insee ; le traitement du volet sur les pratiques linguistiques a bénéficié d'un financement de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF).

C'est la première fois en France qu'une enquête nationale traite de la pratique et de la transmission des langues, aussi bien étrangères que régionales, avec un échantillon important : 380 000 personnes de plus de 18 ans en France, dont près de 30 000 en Alsace.

Zones géographiques : les données concernant la pratique du corse concernent la région Corse. Celles sur le breton concernent trois départements : Côtes-d'Armor, Finistère et Morbihan. Les données sur le basque concernent les personnes des Pyrénées-Atlantiques, ayant reçu le basque d'au moins un de leurs parents.

La pratique déclarée des langues en Alsace

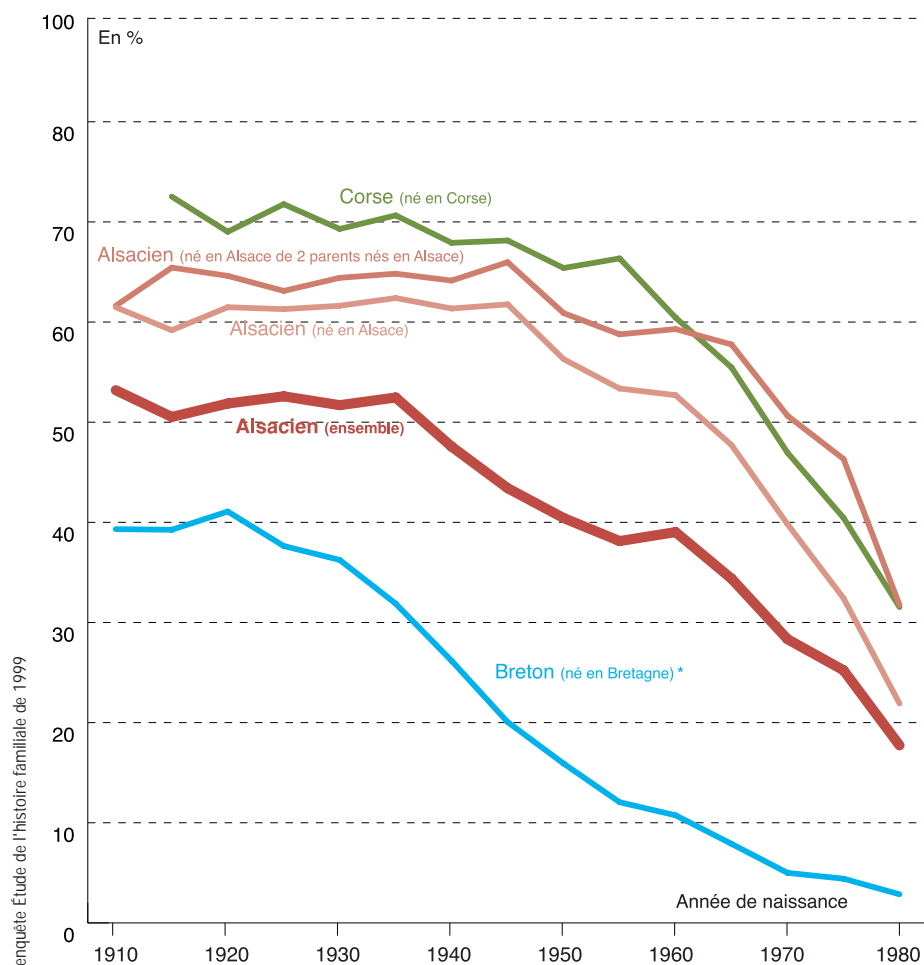
Langue autre que le français	Nombre de locuteurs adultes en Alsace	Part* des locuteurs en Alsace (en %)	Part* des locuteurs en France (en %)
Alsacien	500 000	39,0	1,2
Autres langues régionales de France	13 300	1,0	4,9
Allemand	208 000	16,2	1,8
Anglais	75 200	5,9	6,3
Italien	27 600	2,2	1,8
Espagnol	15 300	1,2	2,7
Portugais	13 200	1,0	1,5
Turc	16 200	1,3	0,3
Arabe	29 200	2,3	2,5
Autres langues	33 600	2,6	2,9

Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale de 1999

* de la population de plus de 18 ans

L'alsacien moins parlé par les jeunes générations

Part des personnes parlant la langue régionale en 1999 parmi les résidents



Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale de 1999

* voir encadré « L'Enquête Histoire Familiale ».

Lecture : parmi les personnes nées en Alsace en 1930, 62 % déclarent qu'il leur arrive de parler l'alsacien aujourd'hui avec leurs proches.

(notamment la date d'arrivée en France, le désir ou non de retourner dans sa région d'origine, etc.).

Les anciennes générations parlent plus l'alsacien

Plusieurs facteurs influent sur la pratique de l'alsacien. Parmi les critères importants figurent les

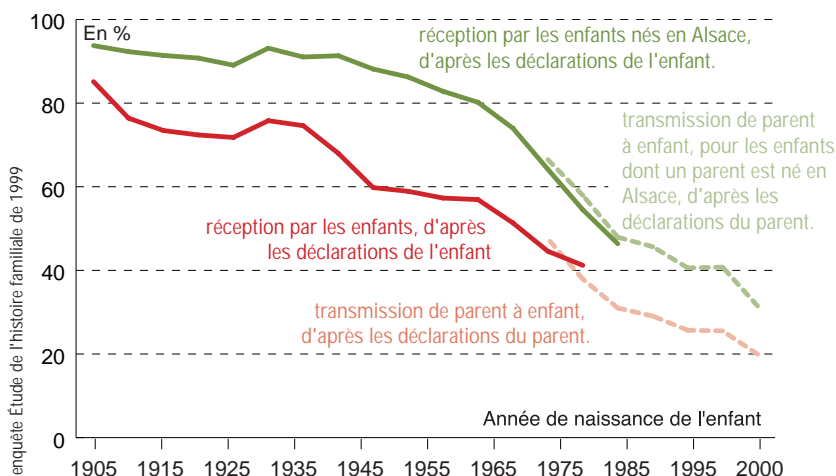
origines des individus : 51 % des personnes nées en Alsace pratiquent l'alsacien, et 58 % lorsque leurs deux parents sont nés en Alsace. Parmi les personnes nées en dehors de l'Alsace, seules 16 % parlent l'alsacien ; les deux tiers d'entre elles l'ont reçu d'au moins un parent. L'influence de l'âge est également prépondérante. Aujourd'hui, parmi les per-

sonnes nées en Alsace, 6 sur 10 nées avant 1945 parlent l'alsacien, contre moins de 4 sur 10 pour celles nées après 1970. Cette baisse a commencé avec les générations d'après-guerre : c'est en effet à cette époque que la pratique du français a été encouragée et que de nombreux Français "de l'intérieur" sont venus s'installer en Alsace, notamment des fonctionnaires.

L'alsacien est nettement moins parlé dans les trois grandes agglomérations (Strasbourg, Colmar et Mulhouse), avec moins d'un tiers des adultes. Les personnes qui pratiquent peu le dialecte y sont en effet plus nombreuses : personnes nées hors Alsace, personnes de moins de 35 ans, étudiants. De plus, les personnes qui connaissent l'alsacien et vivent dans ces grandes agglomérations ont également moins l'occasion de le pratiquer puisqu'elles côtoient beaucoup de gens ne le connaissant pas. À l'opposé, la pratique du dialecte reste la plus forte dans le nord du Bas-Rhin, avec plus de la moitié des adultes en moyenne pour l'ensemble des zones d'emploi de Saverne-Sarre-Union, Wissembourg et Haguenau-Niederbronn. Ce résultat est confirmé par d'autres sources ; une enquête réalisée en 1993 par le Rectorat

La transmission de l'alsacien se fait de plus en plus rare

Transmission de l'alsacien de parent à enfant selon les générations



Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale de 1999
Lecture : 93 % des personnes nées en Alsace en 1930 déclarent qu'elles ont reçu l'alsacien de leurs parents. Selon les déclarations des parents, parmi les enfants nés en 1990 dont un parent est né en Alsace, 41 % ont reçu l'alsacien.

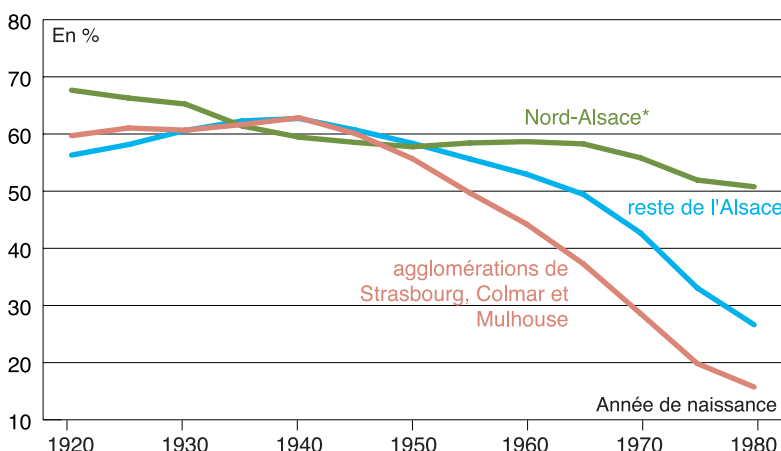
après des élèves de 3 à 12 ans montrait notamment que la transmission de l'alsacien restait forte dans ces trois zones d'emploi. Parmi les secteurs d'activité, c'est dans l'agriculture que les personnes parlent le plus l'alsacien (55 %) ; cela s'explique en partie par la forte proportion, dans ce secteur, de personnes nées en Alsace. Viennent ensuite les activités financières (46 %), l'industrie (40 %), puis le commerce et le secteur santé-social (39 %). Dans ces deux derniers secteurs, la proportion est assez élevée, bien que beaucoup de personnes y travaillant vivent dans les trois grandes agglomérations de la région ; le contact avec les clients ou les patients est en effet facilité par la connaissance du dialecte.

La transmission de l'alsacien se fait plus rare

L'évolution de l'alsacien est conditionnée par la transmission de parent à enfant ; en effet, seules 8 % des personnes parlant le dialecte ne l'ont pas reçu de leurs parents. Cette transmission de

parent à enfant se fait cependant de plus en plus rare. Tout d'abord, la proportion de personnes nées en Alsace parmi les résidents de la région est en baisse : chez les plus de 18 ans, elle est ainsi passée de 82 % en 1962 à moins de 70 % en 1999. Par ailleurs, parmi les originaires de la région, la transmission se fait également de moins en moins. Alors qu'au début du 20^e siècle, 9 enfants sur 10 parlaient le dialecte avec au moins un de leurs parents, ils sont moins de 5 sur 10 dans les années 70. Ce niveau est légèrement inférieur à ce que l'on observe pour la langue corse, mais nettement supérieur au cas de la langue bretonne. En se basant sur les déclarations des personnes enquêtées qui ont des enfants, on peut estimer qu'aujourd'hui environ un enfant né en Alsace sur quatre reçoit l'alsacien de ses parents, et un enfant sur

Part des personnes parlant l'alsacien en 1999 parmi les personnes nées en Alsace



* Zones d'emploi de Saverne - Sarre-Union, Wissembourg et Haguenau-Niederbronn.
Lecture : parmi les personnes nées en Alsace en 1970, 56 % des personnes résidant dans le Nord-Alsace pratiquent aujourd'hui l'alsacien, contre 29 % parmi celles qui résident dans les trois grandes agglomérations alsaciennes.

Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale de 1999

Bibliographie

« Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique »
F. Clanché, *Insee Première* n°830, février 2002.

« La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle »,
F. Héran, A. Filhon, C. Deprez, *Population et sociétés* n°376, février 2002.

« La pratique et la transmission de l'alsacien en Alsace »
MA. Le Guen, *rapport de stage*, 2002.

« Sur les brisées du dialecte »,
F. Hartweg, *Saisons d'Alsace* n°133, automne 1996.

trois parmi ceux dont un parent est lui-même né en Alsace. Parmi les personnes ayant reçu l'alsacien de leurs parents, la proportion de celles qui le retransmettent à leurs enfants a fortement baissé, mais semble s'être stabilisée depuis quelques décennies. La retransmission est par ailleurs nettement plus fréquente parmi les personnes qui ont elles-mêmes reçu le dialecte de leurs deux parents. Ainsi, parmi les personnes ayant reçu l'alsacien des deux parents, 80 % le retransmettaient dans la première moitié du 20^e siècle, contre un peu moins de 60 % en 1999. Ce niveau atteint aujourd'hui est proche de ce que l'on observe pour les langues basque et corse, mais nettement supérieur au cas du breton (10 % environ). Parmi les personnes qui ont reçu l'alsacien d'un seul parent, les proportions de la retransmission sont

respectivement de 50 % au début du siècle et 30 % en 1999. La retransmission est également plus forte parmi les personnes qui ont reçu l'alsacien de façon habituelle, que parmi celles qui l'ont reçu de façon occasionnelle (voir l'encadré "Transmission des langues", question B).

L'alsacien cède la place au français

Alors que, dans les années 20, plus de 3 enfants sur 5 apprenaient l'alsacien sans le français, cette situation a aujourd'hui disparu. De nos jours, presque tous les enfants nés en Alsace parlent le français avec leurs parents, et seulement un enfant sur quatre parle l'alsacien. Par ailleurs, quand le dialecte est parlé entre parents et enfants, il devient de plus en plus une langue occasionnelle : parmi l'en-

semble des enfants nés en Alsace, seuls 10 % des enfants apprennent aujourd'hui l'alsacien de façon habituelle, contre 80 % jusque dans les années 40.

■
Michel DUÉE

Transmission des langues

Le volet consacré à la « transmission des langues et parlers » comportait les questions suivantes :

A. En quelles langues, dialectes ou « patois », vos parents vous parlaient-ils d'habitude quand vous étiez enfant, vers l'âge de 5 ans ?

Votre père (ou l'homme qui vous a élevé)

- 1. vous parlait d'habitude en...
- 2. ...et aussi en...

Votre mère [mêmes questions]

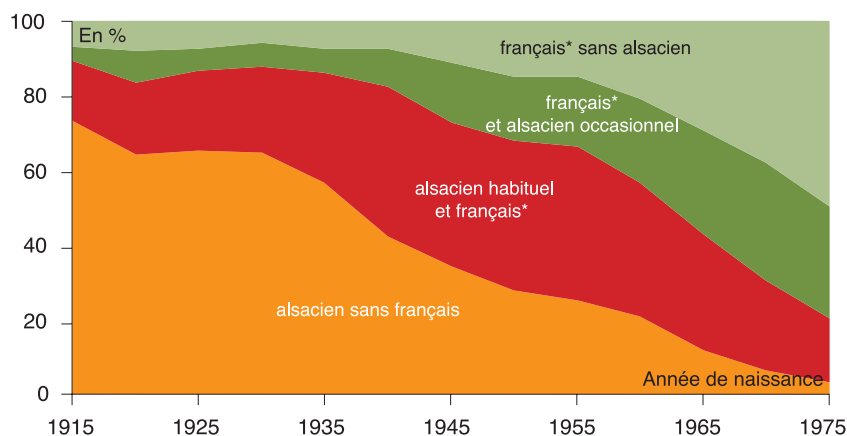
B. En quelles langues, dialectes ou « patois », parliez-vous à vos jeunes enfants quand ils avaient 5 ans (ou leur parlez-vous actuellement s'ils sont plus jeunes) ?

- 1. Vous leur parliez d'habitude en... (langue habituelle)
- 2. ... et aussi en... (langue occasionnelle)

C. Et actuellement, vous arrive-t-il de discuter avec vos proches (conjoint, parents, amis, collègues, des commerçants, etc.) dans une autre langue que le français ? [Oui / Non]

Si Oui, laquelle ou lesquelles ?

Transmission conjointe de l'alsacien et du français en Alsace



* habituel ou occasionnel (voir l'encadré "Transmission des langues", question B).

Champ : personnes nées en Alsace et y résidant en 1999.

Lecture : parmi les personnes nées en Alsace en 1965, 12 % ont reçu de leurs parents l'alsacien sans le français et 30 % ont reçu le français sans l'alsacien.

L'aire de Mulhouse : une dynamique réelle, mais entravée par la crise

- En France métropolitaine, plus de trois personnes sur quatre habitent dans l'une des 354 aires urbaines en 1999.
- L'aire urbaine de Mulhouse, avec 271 000 habitants, se place au 31^e rang français. Elle est la deuxième aire urbaine en Alsace et représente 16 % de la population de la région.



L'aire urbaine de Mulhouse a toujours connu, d'un recensement de la population à l'autre, une croissance de l'emploi.

De 1990 à 1999, l'équilibre de son marché du travail s'est réalisé avec un développement des migrations quotidiennes domicile-travail et une hausse du chômage.

Pour une zone d'intérêt donnée, la population active et l'emploi sont deux paramètres essentiels dans les préoccupations des pouvoirs publics. Si l'équilibre parfait entre ces deux variables est une vue de l'esprit, la limitation des éléments d'ajustement est pour le moins souhaitable. Ce sont d'abord les migrations alternantes, dans la mesure où les déplacements domicile-travail quotidiens sur de longues distances sont source de fatigue, de congestion urbaine, et de pollution pour l'environnement. C'est également le chômage, problème social majeur depuis trois décennies.

Plus d'actifs que de postes de travail

Si on fait le bilan des ressources de la population active âgée de 17 à 59 ans et de l'utilisation de ces ressources dans l'aire urbaine de Mulhouse, on constate un déséquilibre entre le nombre de personnes actives et le nombre de postes de travail. Même en ôtant les chômeurs de la population

active, le bilan demeure négatif. Les personnes qui quittent chaque jour l'aire de Mulhouse pour aller travailler ailleurs sont plus nombreuses que celles qui y viennent. Le ratio emploi/population occupée est de 97,8 %, en nette diminution d'un recensement à l'autre ; il était de 101 % en 1990. À l'inverse, les ratios des autres aires de même taille sont généralement supérieurs : 108,5 % à Saint-Étienne, 105,2 % à Avignon, 99,7 % à

107 000 postes de travail offerts dans l'aire urbaine de Mulhouse pour 123 000 actifs

L'équilibre emplois et ressources de la population âgée de 17 à 59 ans

Ressources de population	1999	Variation 1990-1999
Actifs résidants (1)	123 447	8 843
dont : effet démographique		4 715
effet lié au taux d'activité		4 413
effet migratoire		-285
Navettes entrantes (2)	24 901	3 513
Total ressources (1+2)	148 348	12 356

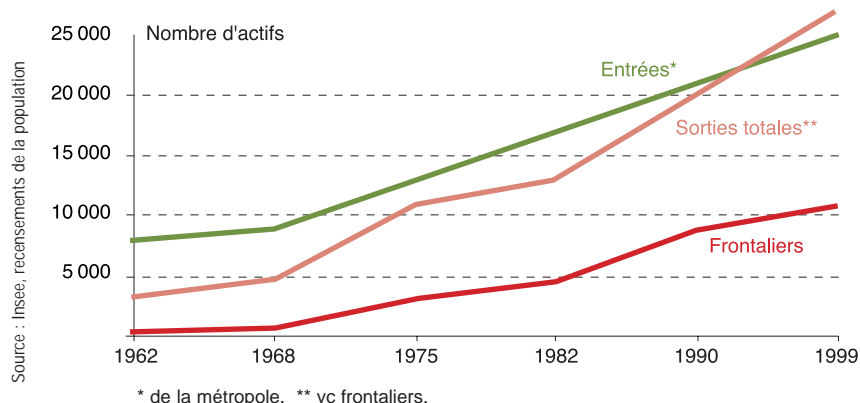
Emplois de population ou utilisation des ressources	1999	Variation 1990-1999
Postes de travail (1)	107 346	2 981
Navettes sortantes (2)	26 872	6 585
dont : frontaliers	10 653	1 869
Militaires (3)	390	-650
Chômeurs (4)	13 740	3 440
Total emplois (1 à 4)	148 348	12 356

Note : l'aire de Mulhouse compte 271 000 habitants en 1999 : la population totale âgée de 17 à 59 ans comprend 160 445 personnes (123 447 actifs + 36 998 inactifs, dont 14 691 étudiants), d'où un taux d'activité de 76,9 %.

Source : Insee, recensements de la population

En 1999, les actifs qui quittent l'aire de Mulhouse pour leur travail sont plus nombreux que ceux qui y viennent

Migrations de travail de la population âgée de 17 à 59 ans de l'aire urbaine de Mulhouse



Dunkerque ou 99,8 % à Besançon ; au contraire de ce que l'on observe à Mulhouse, les ratios de ces villes ont généralement augmenté entre 1990 et 1999.

Plus de flux quotidiens en sortie qu'en entrée

Les migrations de travail expliquent largement les déséquilibres entre population active et emploi dans l'aire urbaine de Mulhouse. Le marché du travail suisse et, dans une moindre mesure, le marché allemand ont happé une main-d'œuvre frontalière supplémentaire. Le nombre des Mulhousiens qui ont déclaré travailler au-delà de la frontière a fait un bond important (+21 % depuis 1990). Les 10 600 frontaliers représentent 10 % de la population active occupée mulhousienne. Mais les flux de sortie qui se

font vers des communes de métropole sont plus nombreux (16 200), avec un accroissement plus élevé encore (+41 %). La progression des navettes entrantes n'a pas compensé la forte augmentation des sorties quotidiennes.

S'agissant des emplois offerts, Mulhouse est handicapée par un portefeuille d'activités économiques a priori peu propice à des créations nettes. Aussi, le nombre de créations d'emplois ne s'établit qu'à 3 000 environ, soit une augmentation de 3 % entre 1990 et 1999. Cette augmentation est en moyenne de 7 % dans les villes de même taille. L'industrie, encore très présente dans l'aire de Mulhouse, a perdu quelque 7 900 emplois en 9 ans. Toutefois, si

l'on s'en tient à l'encadrement (cadres supérieurs et professions intermédiaires), le bilan est positif dans l'industrie (plus de 1 200 créations, soit +36 %).

La démographie, composante la plus importante

La croissance de l'emploi est donc bien inférieure à celle de la population active mulhousienne : 8 800 actifs supplémentaires, à comparer à quelque 3 000 postes de travail créés. Cet écart se résout par le solde croissant entre les flux de sorties et d'entrées (3 100), par une diminution du nombre de militaires, et plus fortement par une hausse de 3 400 chômeurs.

Des villes de même taille, mais aux comportements très contrastés

L'aire de Mulhouse comparée à d'autres aires urbaines

	Angers 23*	Dijon 24*	St-Etienne 25*	Avignon 30*	Mulhouse 31*	Dunkerque 34*
Nombre d'actifs résidents en 1999	147 691	150 870	136 175	124 403	123 447	112 867
Ratio emploi/population active occupée (%)	100,8	101,2	108,5	105,2	97,8	99,7
Variation 1990-1999						
Actifs résidents	16 463	9 164	-4 760	7 771	8 843	8 358
dont : effet démographique	19 525	13 936	9 239	3 998	4 715	12 209
effet lié au taux d'activité	-612	-990	2 771	670	4 413	6 438
effet migratoire	-2 450	-3 782	-16 770	3 104	-285	-10 290
Navettes entrantes	4 904	2 234	5 062	4 515	3 513	2 185
Postes de travail	16 905	8 165	-2 554	5 548	2 981	6 002
Navettes sortantes	3 538	1 882	2 543	3 563	6 585	1 994
Militaires	-874	-760	-747	-876	-650	-871
Chômeurs	1 798	2 111	1 060	4 051	3 440	3 418

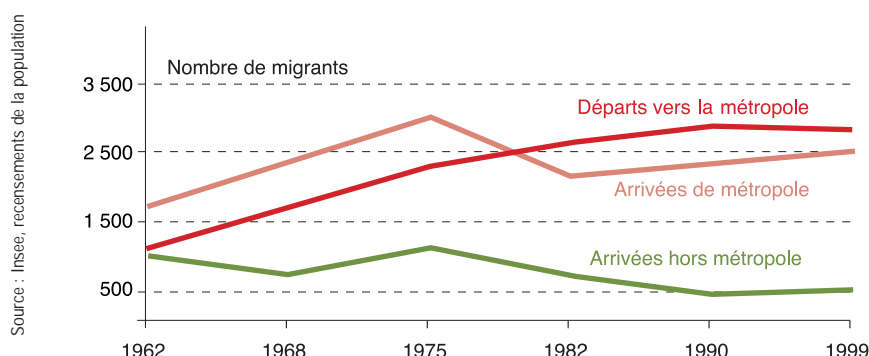
* Rang de classement en termes de population parmi les 354 aires urbaines métropolitaines. Ratio emploi/population active occupée : rapport entre le nombre de postes de travail et le nombre d'actifs résidents, diminué du nombre de chômeurs.

Champ : population âgée de 17 à 59 ans.

Source : Insee, recensements de la population

Le solde migratoire de Mulhouse est devenu négatif dans les années 80

Migrations résidentielles de la population âgée de 17 à 59 ans de l'aire urbaine de Mulhouse



Cette variation de la population active mulhousienne peut être vue comme la résultante de trois composantes. La composante démographique est la plus importante, puisque à elle seule, elle participe à plus de la moitié de l'augmentation de la population active mulhousienne. Elle correspond à l'apport de population en âge de travailler, conséquence de l'évolution de la pyramide des âges. Comparée à celle des aires urbaines de même importance, cette composante démographique n'apparaît pas considérable ; elle est surtout élevée pour les capitales régionales (Caen, Orléans, Dijon), mais aussi à Angers et dans les villes du nord (Dunkerque). Le chiffre de Mulhouse est supérieur à celui des villes du sud (Perpignan, Nîmes) qui se caractérisent par une population plus âgée.

La variation des taux d'activité aux différents âges contribue presque autant que l'effet démographique à l'augmentation de la population active. Elle correspond encore largement à la

propension des femmes à s'insérer davantage sur le marché du travail. Seule l'aire urbaine de Dunkerque présente un chiffre supérieur à celui de Mulhouse. Certaines aires urbaines (Limoges, Amiens) ont du reste une composante "taux d'activité" négative. Actuellement, les taux d'activité des jeunes de moins de 25 ans sont beaucoup plus élevés à Mulhouse que dans les autres villes de taille comparable. À l'inverse, ils sont un peu plus faibles au-delà de 45 ans.

Bilan migratoire négatif

La troisième composante de la variation de la population active résume en quelque sorte le bilan des échanges migratoires résidentiels entre deux recense-

ments. L'aire urbaine de Mulhouse présente un bilan faiblement négatif. Beaucoup d'autres aires connaissent pour leur part un solde nettement négatif : des villes industrielles (Saint-Étienne, Dunkerque), mais aussi quelques capitales régionales (Caen, Dijon, Reims, Besançon). Celles qui gagnent de la population sont le plus souvent au sud ; Avignon, par exemple, gagne un peu plus de 3 000 personnes. La série retraçant les échanges migratoires résidentiels de 1962 à 1999 fait apparaître une rupture de tendance qui s'est produite après la première crise pétrolière, dans les années 80. Le solde migratoire de Mulhouse avec le reste de la métropole est alors devenu négatif. Il semble que Mulhouse s'oriente à nouveau vers l'équilibre. Quant aux arrivées venues de l'étranger, elles ont diminué de moitié par rapport au rythme observé dans les années 70, comme le montre la diminution du nombre de postes de travail occupés par des actifs nés hors métropole.

■
Bernard AUBRY

Définitions

Aire urbaine : ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle urbain et de sa couronne périurbaine.

Migrations résidentielles entre deux recensements : arrivées de personnes venant résider dans une zone donnée et départs de personnes de cette zone.

Migrations de travail ou navettes : elles correspondent aux déplacements quotidiens entre le lieu de résidence et le lieu de travail.

Population active occupée : personnes qui ont une profession et qui l'exercent au moment du recensement.

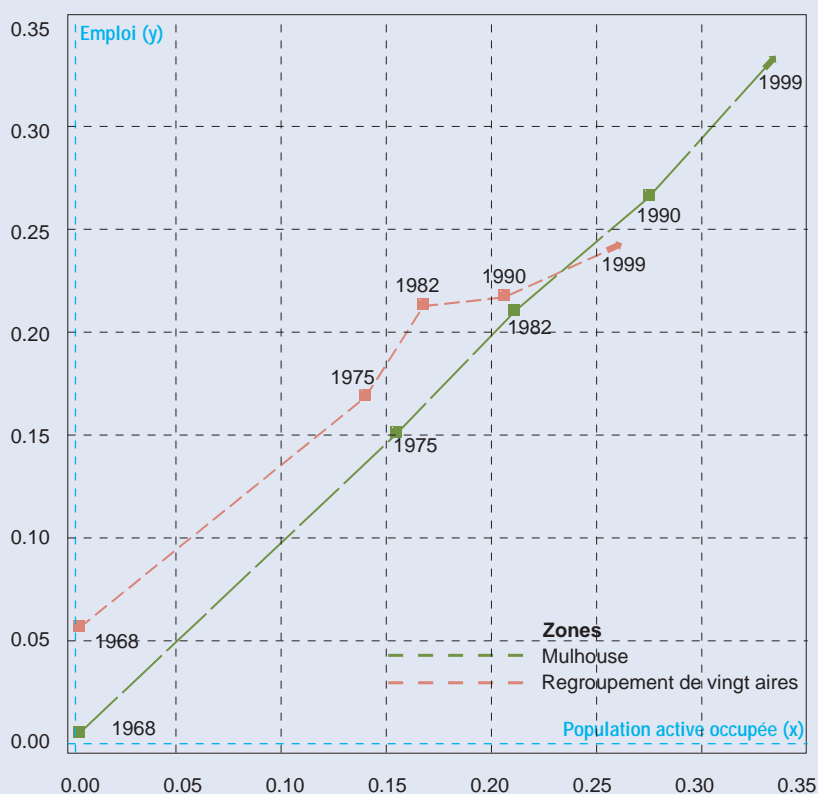
Taux d'activité : dans un groupe donné, ce taux désigne le rapport entre le nombre d'actifs et la population totale correspondante, en âge de travailler.

Pour donner une image synthétique de la dynamique du marché du travail d'un territoire sur longue période, un modèle de graphique prenant l'année 1968 comme référence est proposé. Chaque recensement correspond à un point. L'axe horizontal est celui de la population active occupée, l'axe vertical celui de l'emploi. En cas d'équilibre entre les deux variables, le point se situe sur la diagonale. Si le territoire attire (ratio "emploi/population active occupée" supérieur à 100 %), le point se situe au-dessus de la diagonale. La distance entre deux points renseigne sur la dynamique du territoire.

En comparant Mulhouse à une vingtaine d'aires urbaines de taille voisine (*), on constate qu'en 1968, l'aire de Mulhouse, dans sa composition communale actuelle, attirait beaucoup d'actifs, ce qui n'était pas, et n'est toujours pas le cas des aires de même taille. Jusqu'en 1975, la dynamique de Mulhouse a évolué de façon assez parallèle à celles des autres. Depuis 1982, la croissance de l'emploi est beaucoup plus faible que celle de la population active, et d'une façon générale la dynamique est moindre. Le ratio "emploi/population active" diminue fortement du fait de départs quotidiens toujours plus nombreux.

(*) Caen (classée au 21^e rang parmi les 354 aires urbaines métropolitaines), Orléans, Angers, Dijon, Saint-Etienne, Brest, Le Havre, Le Mans, Reims, Avignon, Amiens, Béthune, Dunkerque, Perpignan, Limoges, Besançon, Nîmes, Pau, Bayonne, Genève (CH)-Annemasse (41^e rang).

Source : Insee, recensements de la population



Malgré la crise, l'emploi n'a cessé de croître

Depuis 1982, l'aire de Mulhouse connaît une croissance de l'emploi plus faible que celle de sa population active occupée résidente

Lecture du graphique : Pour chaque recensement, un point (x, y). En abscisse ou axe horizontal : les actifs ayant un emploi au lieu de résidence (A). En ordonnée ou axe vertical : les emplois ou actifs au lieu de travail (E).

On prend pour base le nombre d'actifs en 1968 : A_{68}

En ligne : $x = \log \frac{A_n}{A_{68}}$ En colonne : $y = \log \frac{E_n}{A_{68}}$

Par construction, en 1968, le point est sur l'axe vertical (x=0). Si ce point se situe au-dessus de l'origine, il y a davantage d'emplois que d'actifs : la zone est attractive, et réciproquement. D'un recensement à l'autre, l'évolution est figurée par un segment. Si celui-ci est parallèle à la diagonale, c'est que l'évolution relative de l'emploi est la même que l'évolution relative du nombre des actifs (champ : industrie + tertiaire). La longueur du segment renseigne sur le dynamisme (voire le déclin) du territoire.